



APPEL A RÉSEAUX DE TRANSFERT URBACT

1ER AVRIL - 30 JUIN 2025



MONTEZ À BORD DU TRAIN DE TRANSFERT !



QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE TRANSFERT ?

Un réseau de transfert permet de transférer une **bonne pratique URBACT** à d'autres collectivités européennes



Rencontrer et échanger avec des pairs européens

Gagner du temps et de l'argent

Apprendre des meilleurs et faire la différence dans votre collectivité

POURQUOI FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU DE TRANSFERT ?



A QUOI S'ATTENDRE PENDANT LE PARCOURS DU RÉSEAU ?

- Activités collaboratives et apprenantes
- Opportunités de renforcement des capacités
- Visibilité et partage de connaissances au niveau de l'UE
- Un groupe local URBACT par collectivité
- Temps pour tester des actions pilotes
- EUR 750 000 pour les activités du réseau
- EUR 120 000 pour l'accompagnement d'experts



6 - 8 partenaires par réseau

QUI PEUT PARTICIPER ?



Une bonne pratique URBACT : la collectivité comme cheffe de file

Collectivités des États membres de l'UE, de Norvège, de Suisse, d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro, de Macédoine du Nord, de Serbie, de Moldavie et d'Ukraine

Experts URBACT

Secrétariat URBACT

Points de contact nationaux URBACT

QUI VOUS SOUTIENDRA ?



DESTINATION

Un plan de transfert pour les partenaires de transfert et un plan d'amélioration pour le partenaire cheffe de file



CALENDRIER

1er avril 2025

30 juin 2025

octobre 2025

1er novembre 2025

30 avril 2028

Lancement de l'appel à réseaux

Date limite de candidature

Sélection des réseaux

Début des activités du réseau

Fin des activités du réseau